

SPRL DABRU
Rue de la Presse, 4
1000 BRUXELLES

Emission-Gestion ACCIDENTS

Personne de contact :
Olivier PIERAT
Tél : (02) 509.07.34
Fax : (02) 509.07.23
E-mail : olivier.pierat@federale.be
<http://www.federale.be>

Nos Réf : N° de client 410.309
Vos Réf :

Bruxelles, le 18/09/2017

OBJET : N° de client 410.309
Contrat "Responsabilité Civile Travaux de Construction" n° 730/4017006
Assuré(e) : SPRL DABRU

ATTESTATION

Nous attestons par la présente que la firme ci-dessus est assurée auprès de la Société Coopérative "FEDERALE ASSURANCE", dans les limites des conditions générales et particulières de la police "Responsabilité Civile" susmentionnée pour ce qui concerne la réparation des dommages occasionnés aux tiers du fait de ses entreprises et ce pour :

"Entreprise générale de travaux de construction de bâtiments publics et privés."

GARANTIES :

DIVISION 1A (Risques pendant la construction) :

- y compris dommages aux tiers par feu, incendie, explosion, fumée, eau, affaissement, tassement, éboulement, glissement, effondrement ou tout autre mouvement du sol, de construction, de crassier ou de terril ainsi que troubles anormaux de voisinage (art. 544 du Code Civil)
 - Dommages corporels et matériels confondus : 1.000.000 EUR

DIVISION 2 (Risques après livraison) :

- y compris dommages aux tiers par feu, incendie, explosion, fumée, eau, affaissement, tassement, éboulement, glissement, effondrement ou tout autre mouvement du sol, de construction, de crassier ou de terril ainsi que troubles anormaux de voisinage (art. 544 du Code Civil)
 - Dommages corporels et matériels confondus : 1.000.000 EUR

L'intéressé(e) est en ordre pour ce qui concerne le paiement des primes.

Yves BERGIERS
Chef de Service

